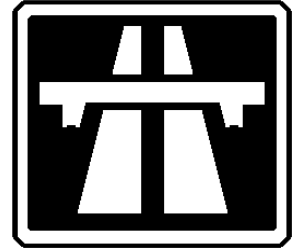


CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



Carrières sous Poissy le 10 février 2012

Communiqué de Presse

Projet A104 et Enquêtes publiques RD30/RD190/Pont d'Achères - Suite

➔ Le CO.P.R.A. 184 vient de découvrir que l'Etat a lancé un appel d'offre pour les études du « Prolongement de l'A104 ».

Référence Procédure Catégorie	Intitulé / Objet Organisme	Lieu d'exécution	Lots	Date limite de remise des plis
DRIEA-AOO- 11-033 AOO ... Services	Intitulé : Réalisation des études du prolongement de la Francilienne (A104) entre Méry-sur-Oise et Achères en vue de l'enquête publique Objet : Réalisation des études du prolongement de la Francilienne (A104) entre Méry-sur-Oise et Achères en vue de l'enquête publique (départements 78 et 95). Organisme : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement	(78) Yvelines (95) Val-d'Oise	-	27/02/2012 12:00

L'image ci-dessus est extraite de la plateforme des achats de l'Etat consultable à l'adresse suivante:

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&searchAnnCons&keyWord=A104>

- ➔ Cet appel d'offre signifie que **l'Etat avance sournoisement sur le dossier A104** et qu'il a pris la décision **de limiter le prolongement de l'A104 à Achères**.
- ➔ Pourquoi alors n'a-t-il pas communiqué **sa décision qui devait être prise avant le 27 juillet 2011** ? Nos courriers successifs (avec lettres de relance) à Madame la Ministre Nathalie Kosciusko-Morizet puis au Ministre des Transports Thierry Mariani sont restés **sans réponse à ce jour, au mépris des Populations concernées**.
- ➔ Pourquoi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) n'a-t-elle jamais mis en œuvre la promesse de continuer à informer les acteurs, à l'issue du débat public du printemps 2006 relatif au « Prolongement de la Francilienne » ?
- ➔ **Que penser de la précipitation du Conseil Général des Yvelines** à lancer les enquêtes publiques de la Liaison RD30 / RD190 ? (Les enquêtes publiques se terminent le 15 février 2012).
- ➔ **Le Département ne serait-il pas en train de préparer le terrain à l'Etat** qui limiterait le projet A104 à Achères pour desservir le futur Port Seine-Métropole ?
- ➔ Les projets « A104 », « Port Seine-Métropole » et « Liaison RD30/RD190 » sont en fait **indissolublement liés**.
- ➔ **Les Franciliens ne sont pas dupes** : la situation est grave car le manque de transparence et d'information des Autorités est accablant.

Les masques tombent et les dés sont pipés !

NON à l'A104 en zones urbanisées de Méry-sur-Oise à Orgeval

NON à l'A104 limitée à Achères et prolongée par la Liaison RD 30 / RD 190

**OUI à une remise à plat du projet A104 pour étude d'un tracé en zones NON urbanisées
avant toute étude de la Liaison RD 30 / RD 190**

**Le CO.P.R.A. 184 appelle tous les ÉLUS et tous les RIVERAINS des villes concernées
à se mobiliser massivement pour REFUSER le piège :**

**« A 104 bis = A 104 limitée à Achères + Liaison RD 30 / RD 190
et RD 154 en fuseau Sud »**

Christiane PARAVY
Présidente du CO.P.R.A. 184

Fin du communiqué

Les contacts :

Christiane PARAVY Présidente du CO.P.R.A. 184 Tél. : 01 30 74 13 01 Mobile : 06 85 29 27 35 E-mail : c.paravy@sfr.fr	Victor BLOT Porte-parole du CO.P.R.A. 184 Tél. : 01 39 19 20 94 Mobile : 06 85 03 95 46 E-mail : victor.blot78@orange.fr
---	---

Communiqué adressé à :

- La Presse locale et nationale.
- Mme la Ministre Nathalie Kosciusko-Morizet
- Les Elus concernés par le projet A104 et par la liaison RD30/RD190.
- Les Préfets.
- La DRIEA IF.
- Le Commissaire enquêteur chargé des enquêtes publiques « RD30/RD190/Pont d'Achères ».
- Les associations FNE et IdFE.
- Les associations du Collectif « Non à l'extension routière »
- Les Informations Générales.